

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 11 – Le Puig del Mas

du mercredi 12 mai 2021

Référents présents :

- . Madame CORDONNIER Annie
- . Monsieur MARCELLIN Jean-Paul
- . Madame PUBILL Sandrine
- . Monsieur VIGINIER Fabrice

Référent absent excusé

- . Monsieur CATANIA Arnaud

Monsieur le Maire présente Monsieur CHIODO, nouveau Directeur Général des Services de la mairie.

Il donne, ensuite, la parole à Laura HEBERT, agent de l'office de tourisme

➤ **Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer**

Laura HEBERT informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaillent ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls.

70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.

Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc. ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

Elle indique, également, que l'office de tourisme a mis en place une campagne concernant la recherche de logements pour les saisonniers qui viennent travailler à Banyuls. Il y a de plus en plus de demandes de leur part. Nous savons qu'il y a beaucoup de propriétaires de résidence secondaire sur Banyuls et que beaucoup de meublés sont peu ou pas occupés du tout. Si vous avez connaissance d'un propriétaire qui souhaiterait proposer son appartement à la location et qui serait intéressé par notre dispositif, qu'il n'hésite pas à se faire connaître auprès de l'office de tourisme qui est l'interlocuteur entre l'offre et la demande. Ce dispositif va permettre la sécurisation des loyers impayés, la prise en compte des dégradations locatives et il n'y a pas de frais d'agence car la gestion est assurée par l'association « action logement ».

Monsieur le Maire ajoute que grâce à cette action, il est possible de rénover des appartements avec des subventions attribuées par l'ANAH, en fonction des revenus des propriétaires.

➤ **Futur lotissement « La Rectorie »**

Monsieur le Maire informe qu'un lotissement nommé « La Rectorie » va être réalisé.

Il sera composé de 160 parcelles et va se faire en trois tranches de 60 à 80 parcelles chacune.

20 à 30 % des parcelles seront réservées aux primo-accédants.

Le permis de lotir sera déposé avant le 14 juillet 2021 afin d'avoir le lotissement accepté avant la fin de l'année et que les travaux débutent en 2022.

➤ **Avenue Pierre de Marca**

. **Fontaine squattée par des marginaux :**

Monsieur le Maire indique qu'il rencontre le même problème aux allées Marie-Noël et place Bassères. Sur la réglementation et la circulation des marginaux, la commune est très démunie. Un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique a été pris. La police municipale, accompagnée de la gendarmerie, se charge de le faire respecter.

Le fait d'être près de la fontaine ne constitue pas un délit manifeste pour être emprisonné et leur interdire d'y venir.

. **Parking en mauvais état – Est-il prévu de le refaire ?**

Monsieur le Maire répond qu'il sera demandé à Rémi RULL et à la police municipale de se rendre sur place. Si des travaux sont à faire, ils seront entrepris.

. **Mise en place de bornes en plastique sans consulter l'entourage.**

Une riveraine regrette que des bornes en plastique aient été installées sans consulter l'entourage. Elle aurait souhaité qu'une réunion soit organisée dans la rue pour avertir de la mise en place de ces bornes.

Monsieur le Maire explique que ces bornes ont été installées à la demande d'un riverain qui rencontrait des difficultés pour sortir de son garage car des voitures étaient garées sur le zébra situé en face.

. **Proposition faite par un riverain de mettre des chicanes**

Un riverain indique qu'avec la mise en place de chicanes, la circulation serait plus facile.

Monsieur le Maire précise qu'une réunion du comité de quartiers spécifique sera organisée pour débattre de l'installation de chicanes.

➤ **Travaux Rue Cami Canta Cigala et Pont du Puig**

Monsieur le Maire précise que la rue Cami Canta Cigala sera refaite avant l'été. Pour ce qui est du Pont du Puig, une étude sera faite avant la fin du mandat.

➤ **Avenue de la Fontaine**

. **Demande mise en place :**

- **d'un sens interdit en bas de la rue (à partir de l'avenue Pierre de Marca)**

Monsieur le Maire dit que la demande a été prise en considération et qu'elle va être étudiée.

. **d'un panneau rétrécissement de la chaussée au niveau de l'ancienne boulangerie ou devant le numéro 12**

Monsieur le Maire répond que la police municipale se rendra sur place pour étudier la pertinence de le mettre.

. Réfection de la chaussée : Une riveraine explique que la rue a été refaite avec du goudron liquide et les riverains ont dû nettoyer leur devant de porte.

Monsieur le Maire explique qu'une procédure va être mise en place pour éviter que ce problème ne se reproduise. A savoir, lorsqu'une entreprise demande une permission de voirie :

- un arrêté de voirie sera pris ;
- la police municipale se rendra sur place afin d'établir un constat et prendre une photo à l'arrivée et au départ de l'entreprise.

Si ce n'est pas remis en état, la police municipale enverra une lettre recommandée avec mise en demeure d'intervenir dans les 15 jours. Si l'entreprise n'intervient pas, la mairie fera intervenir une entreprise pour leur compte.

➤ **Stationnement – mobilité - circulation**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.L.U. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

Il espère pouvoir la faire avant l'été au mois de juin 2021, si la situation sanitaire le permet ou sinon en septembre 2021.

➤ **« Petites villes de demain » - Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.)**

Monsieur le Maire indique que la commune travaille, actuellement, sur le Site Patrimonial Remarquable. Ce qui veut dire que cela englobe un périmètre dans lequel on fait de la reconquête urbaine. Cela se passe par l'amélioration de l'habitat avec des subventions accessibles que les personnes n'utilisent pas assez mais aussi avec un plan d'ensemble pour ramener de la population toute l'année dans le centre-ville. Le périmètre du S.P.R. sur lequel la commune de Banyuls travaille devrait être :

- le Cap d'Oune
- rue Saint Pierre
- avenue du Puig del Mas
- Peut-être la Promenade et le Puig del Mas.

Ces classements nous donnent droit à des contrats Etat, Région, ville pour que l'on puisse accéder à des subventions pour refaire et aménager ces quartiers.

➤ **Demande remise en place du panneau « stationnement interdit sauf riverains » place du Puig del Mas**

Les services techniques interviendront pour le remettre en place.

➤ **Distributeur sachet crottes**

Monsieur le Maire précise que dès qu'ils sont remplis, ils sont vidés aussitôt.

Il ajoute qu'une campagne de sensibilisation est mise en place pour lutter contre les déjections canines.



➤ **Emplacements réservés aux livraisons avenue de la République – Plots non baissés, camions garés en double file**

Monsieur Cédric TAHOCES, agent de la police municipale, précise que les plots sont baissés à 8 heures.

Monsieur le Maire dit qu'il sera demandé au service des jardiniers, qui commencent à 6 h 00, de baisser les plots comme cela s'est fait l'année dernière.

➤ **Demande mise en place dépôt de pain en boîte avec journaux**

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas de la compétence de la mairie. Il faudrait voir avec les commerçants.

➤ **Renaturalisation de la rivière**

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont). Il y aura des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Les ricines qui sont plantées sont des plantes qui vivent dans les rivières et ont une implantation forte qui résistent aux crues. Elles se couchent et, après la crue, elles se redressent.

Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public, dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

➤ **Parking la Baillaury (ancien tennis)**

Monsieur le Maire indique que la commune souhaite acquérir des terrains pour le réaménager et ainsi, faire un parking plus confortable.

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Parking de la gare**

La commune est en pour parler pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue actuellement, avec des réserves. Il n'est pas possible de le goudronner, ni de l'aménager. C'est un terrain classé en espace réservé pour équipement public.

Sandrine COUSSANES communique le nom des référents du secteur 11 :

- . Monsieur CATANIA Arnaud
- . Madame CORDONNIER Annie
- . Monsieur MARCELLIN Jean-Paul
- . Madame PUBILL Sandrine
- . Monsieur VIGINIER Fabrice

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune.